



Règlement du tournoi U6/U7 et U8/U9
Samedi 03 Juin 2017 sur le terrain de Meynes.

Article 1 : catégories U6/U7 et U8/U9 mixtes

Tournoi réservé aux joueurs licenciés, nés en 2010-2011 pour la catégorie mixte U6/U7 et en 2009-2008 pour la catégorie mixte U8/U9.

Article 2 : Règlement

Pour ce tournoi seront appliquées les règles du foot à 5 habituelles.

Article 3 : Déroulement tournoi

Horaires du tournoi : 10h-16h avec remise des récompenses aux alentours de 16h30.
Catégories mixtes U6/U7 (8 équipes) et U8/U9 (12 équipes) composées de 5 joueurs et 3 remplaçants maximum.

Tenue : crampons et protège-tibias obligatoires.

Pas de classement.

Article 4 : Déroulement rencontre

Match de 5 minutes. Les remplaçants rentrent à n'importe quel moment du jeu. Seuls 2 éducateurs sur le terrain.

Article 5 : Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par les dirigeants et les jeunes licenciés U13 et U15 de l'ESRG, merci de les respecter.

Article 6 : Récompenses

A l'issue du tournoi toutes les équipes seront récompensées.

Article 7 : Esprit du tournoi

Ce tournoi amical a pour but de faire la rencontre de joueurs et équipes d'autres clubs. Le plaisir du jeu, le fair play et la bonne humeur sont de mise. Tout comportement anti-sportif (insultes, fraudes) sera sanctionné par l'ESRG et coûtera à l'équipe responsable, une exclusion.

Il est demandé aux éducateurs, joueurs ainsi qu'aux accompagnants le respect de la propreté et des installations.

Article 8 : Responsabilité

L'ESRG se décline de toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.

LE FOOTBALL PLUS QU'UN SPORT, UNE PASSION.



Merci de remplir ce tableau, en cas d'incident pendant le tournoi.

Club :

JOUEURS

	Nom	Prénom	Date de naissance	N° de licence
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

EDUCATEURS

	Nom	Prénom	N° de licence	N° de téléphone
1				
2				